

Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Colloques
- **Mérite québécois de la sécurité civile**
 - 2006
 - **2005**
 - 2004
 - 2003
 - 2002
- Publications
- Statistiques
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec (OSCO)

Boîte à outils

Recherche

🔍 Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Le Mérite québécois en sécurité civile 2005

🖨 Impression facile!

- Communiqué de presse
- Récipiendaires

Neuf mérites et mentions d'honneur :

Catégorie prévention et préparation

- Comité municipal de la sécurité civile de la Ville de Stanstead
- Ville d'Alma
- Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
- Cambior inc. Mine Doyon
- Comité des organismes humanitaires et communautaires pour l'aide aux personnes sinistrées de Montréal

Catégorie intervention et rétablissement


- Ville de Saguenay

Catégorie formation et communication

- École des pompiers du Campus Notre-Dame-de-Foy
- Comité mixte



municipal-
industriel de
Varenes
• Ville de
Terrebonne

 2005-05-05 14:06

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation

Québec 

© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Colloques
- **Mérite québécois de la sécurité civile**
 - 2006
 - **2005**
 - 2004
 - 2003
 - 2002
- Publications
- Statistiques

- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec (OSCO)

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Mérite québécois de la sécurité civile

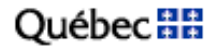
Impression facile!

Le sous-ministre associé de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, M. Denis Racicot, a remis le 22 février, au nom du ministre de la Sécurité publique, six mérites et trois mentions d'honneur à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. La cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.



Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation



© Gouvernement du Québec, 1996-2006

Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Colloques
- **Mérite québécois de la sécurité civile**
 - 2006
 - **2005**
 - 2004
 - 2003
 - 2002
- Publications
- Statistiques
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec (OSCO)

Boîte à outils

Recherche

☐ → Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

▶ Impression facile!

Mérite québécois de la sécurité civile



M. Renald Demers, de la Ville de Stanstead, et M. Denis Racicot, sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

Le **Comité municipal de la sécurité civile de la Ville de Stanstead** a reçu un **mérite** en reconnaissance de son leadership et de son initiative dans la mise en place et l'intégration dans l'organisation municipale de la sécurité civile du **Comité de citoyens de la sécurité civile**.

📄 2005-03-09 8:30



© Gouvernement du Québec, 1996-2006

Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Colloques
- **Mérite québécois de la sécurité civile**
 - 2006
 - **2005**
 - 2004
 - 2003
 - 2002
- Publications
- Statistiques

- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec (OSCO)

Boîte à outils

Recherche

☐ → Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Mérite québécois de la sécurité civile

▶ Impression facile!



M. Pierre Bourdeau, de la Ville d'Alma, et M. Denis Racicot, sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

📄 2005-03-08 10:31

Un **mérite** a été décerné à la **Ville d'Alma** pour son esprit d'initiative et d'innovation ainsi que de la concertation pour l'intégration dans son plan municipal de mesures d'urgence du **Registre pour l'évacuation des personnes handicapées sinistrées**.

Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Colloques
- **Mérite québécois de la sécurité civile**
 - 2006
 - **2005**
 - 2004
 - 2003
 - 2002
- Publications
- Statistiques
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec (OSCO)

Boîte à outils

Recherche

☐ → Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

▶ Impression facile!

Mérite québécois de la sécurité civile



Mme Paule Fortier, de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, et M. Denis Racicot, sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

Un **mérite** a été remis à la **Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles** en reconnaissance de sa volonté, de son engagement et de son efficacité dans la planification, la conception et l'implantation d'un plan de mesures d'urgence en milieu scolaire.

📅 2005-03-08 10:33

Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Colloques
- **Mérite québécois de la sécurité civile**
 - 2006
 - **2005**
 - 2004
 - 2003
 - 2002
- Publications
- Statistiques
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec (OSCO)

Boîte à outils

Recherche

☐ → Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

▶ Impression facile!

Mérite québécois de la sécurité civile



M. Serge Vézina, de Cambior inc. Mine Doyon, et M. Denis Racicot, sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

Une **mention d'honneur** a été remise à **Cambior inc. Mine Doyon** en reconnaissance de l'initiative et de la concertation démontrées dans la planification et la réalisation de l'exercice de simulation de catastrophe majeure dans une industrie minière, **Opération Panache**, réalisée le 4 mai 2004.

📄 2005-03-08 10:32

Québec 

© Gouvernement du Québec, 1996-2006

Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Colloques
- **Mérite québécois de la sécurité civile**
 - 2006
 - **2005**
 - 2004
 - 2003
 - 2002
- Publications
- Statistiques

- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec (OSCO)

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Impression facile!

Mérite québécois de la sécurité civile



Mme Esther Laforte et M. Tommy Kulczyk, du Comité des organismes humanitaires et communautaires pour l'aide aux personnes sinistrées de Montréal, et M. Denis Racicot, sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

Une *mention d'honneur* a été attribuée au **Comité des organismes humanitaires et communautaires pour l'aide aux personnes sinistrées de Montréal** en reconnaissance de l'initiative et du leadership démontrés pour la signature d'un protocole d'entente et l'intégration de celui-ci au Centre de coordination des mesures d'urgence de la Ville de Montréal.

2005-03-09 8:29

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation

Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Colloques
- **Mérite québécois de la sécurité civile**
 - 2006
 - **2005**
 - 2004
 - 2003
 - 2002
- Publications
- Statistiques

- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec (OSCO)

Boîte à outils

Recherche

☐ → Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

▶ Impression facile!

Mérite québécois de la sécurité civile



M. Christian Harvey, de la Ville de Saguenay, et M. Denis Racicot, sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

Un **mérite** a été décerné à la **Ville de Saguenay** en reconnaissance de la qualité des services rendus aux résidents sinistrés de Canton Tremblay et de la compétence démontrée dans l'application des mesures d'urgence, la gestion de l'évacuation préventive et la relocalisation permanente des résidences.

📄 2005-03-08 10:34

Québec 

© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Colloques
- **Mérite québécois de la sécurité civile**
 - 2006
 - **2005**
 - 2004
 - 2003
 - 2002
- Publications
- Statistiques

- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec (OSCO)

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Impression facile!

Mérite québécois de la sécurité civile



M. Irené Lemay, de l'École des pompiers du Campus Notre-Dame-de-Foy, et M. Denis Racicot, sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

L'École des pompiers du Campus Notre-Dame-de-Foy a reçu un **mérite** pour son esprit d'initiative et d'innovation ainsi que de son dynamisme dans la planification et la réalisation de la 3^e édition du **Colloque international en gestion des risques** sous le thème **La communication en temps de crise**.

2005-03-08 10:34

Québec 

© Gouvernement du Québec, 1996-2006

Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Colloques
- **Mérite québécois de la sécurité civile**
 - 2006
 - **2005**
 - 2004
 - 2003
 - 2002
- Publications
- Statistiques
- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec (OSCO)

Boîte à outils

Recherche

☐ → Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

▶ Impression facile!

Mérite québécois de la sécurité civile



M. Louis Rail et M. François Bigras, du Comité mixte municipal-industriel de Varennes, et M. Denis Racicot, sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

Un **mérite** a été remis au **Comité mixte municipal-industriel de Varennes** en reconnaissance de son esprit d'initiative et d'innovation et de la concertation municipale dans la planification et la réalisation de la campagne d'information ***En cas d'accident industriel majeur, nous savons quoi faire.***

📄 2005-03-08 10:35



© Gouvernement du Québec, 1996-2006

Sécurité civile

- Soutien aux citoyens
- Soutien aux municipalités
- Assistance financière
- Formation
- Législation
- Colloques
- **Mérite québécois de la sécurité civile**
 - 2006
 - **2005**
 - 2004
 - 2003
 - 2002
- Publications
- Statistiques

- Par ici les jeunes!
- Organisation de la sécurité civile au Québec (OSCO)

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Impression facile!

Mérite québécois de la sécurité civile



Mme Marie-Josée Beaupré, de la Ville de Terrebonne, et M. Denis Racicot, sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

Une mention d'honneur a été remise à la **Ville de Terrebonne** pour la qualité de la gestion et de la diffusion de l'information à la population et aux médias lors des inondations de la rivière des Mille-Îles du 13 janvier au 5 février 2004.

2005-03-08 10:35

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation



Ministère

- Administration
- Ministre
- Prix du ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Statistiques
- Communiqués

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Impression facile!

Le ministère de la Sécurité publique honore les récipiendaires du Mérite québécois de la sécurité civile

Saint-Hyacinthe, 22 février 2005. — Le sous-ministre associé de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, M. Denis Racicot, a remis aujourd'hui *six mérites et trois mentions d'honneur* à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. La cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

« C'est un plaisir de venir vous rencontrer pour souligner les activités remarquables en sécurité civile qui ont été réalisées au cours de la dernière année. Parmi les candidatures reçues, le Mérite couronne le succès des réalisations qui se distinguent de celles habituellement observées ou attendues dans le milieu. Par le fait même, il souligne l'engagement, la persévérance et la créativité dont on fait preuve les récipiendaires », a déclaré le sous-ministre.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa neuvième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une municipalité, par une entreprise ou par un organisme parapublic ou parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou à des personnes, à des municipalités, à des entreprises ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement exceptionnel au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'une ou des personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui, par leurs actions et la gestion efficace de leurs interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribuent à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou de personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui ont déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Voici la liste des lauréates et des lauréats de mérites et de mentions

d'honneur de l'édition 2005 du *Mérite québécois de la sécurité civile*:

CATÉGORIE PRÉVENTION ET PRÉPARATION

Le **Comité municipal de la sécurité civile de la Ville de Standstead** a reçu un **mérite** en reconnaissance de son leadership et de son initiative dans la mise en place et l'intégration dans l'organisation municipale de la sécurité civile du **Comité de citoyens de la sécurité civile**.

Un **mérite** a été aussi décerné à la **Ville d'Alma** pour son esprit d'initiative et d'innovation ainsi que de la concertation pour l'intégration dans son plan municipal de mesures d'urgence du **Registre pour l'évacuation des personnes handicapées sinistrées**.

Un troisième **mérite** dans cette catégorie a été remis à la **Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles** en reconnaissance de sa volonté, de son engagement et de son efficacité dans la planification, la conception et l'implantation d'un plan de mesures d'urgence en milieu scolaire.

Deux mentions d'honneurs ont été décernées dans cette catégorie.

Une **mention d'honneur** a été remise à **Cambior inc. Mine Doyon** en reconnaissance de l'initiative et de la concertation démontrées dans la planification et la réalisation de l'exercice de simulation de catastrophe majeure dans une industrie minière, **Opération Panache**, réalisée le 4 mai 2004.

La seconde **mention d'honneur** a été attribuée au **Comité des organismes humanitaires et communautaires pour l'aide aux personnes sinistrées de Montréal** en reconnaissance de l'initiative et du leadership démontrés pour la signature d'un protocole d'entente et l'intégration de celui-ci au Centre de coordination des mesures d'urgence de la Ville de Montréal.

CATÉGORIE INTERVENTION ET RÉTABLISSEMENT

Un **mérite** a été décerné à la **Ville de Saguenay** en reconnaissance de la qualité des services rendus aux résidents sinistrés de Canton Tremblay et de la compétence démontrée dans l'application des mesures d'urgence, la gestion de l'évacuation préventive et la relocalisation permanente des résidences.

CATÉGORIE FORMATION ET COMMUNICATION

L'**École des pompiers du campus Notre-Dame-de-Foy** a reçu un **mérite** pour son esprit d'initiative et d'innovation ainsi que de son dynamisme dans la planification et la réalisation de la 3e édition du **Colloque international en gestion des risques** sous le thème **La communication en temps de crise**.

Le second **mérite** a été remis au **Comité mixte municipal-industriel de Varennes** en reconnaissance de son esprit d'initiative et d'innovation et de la concertation municipale dans la planification et la réalisation de la campagne d'information ***En cas d'accident industriel majeur, nous savons quoi faire.***

Finalement, une mention d'honneur a été remise à la **Ville de Terrebonne** pour la qualité de la gestion et de la diffusion de l'information à la population et aux médias lors des inondations de la rivière des Mille-Îles du 13 janvier au 5 février 2004.

Au terme de la cérémonie, le sous-ministre associé a rappelé que ces réalisations, en plus d'aider la collectivité à mieux prévenir les situations d'urgence et à se protéger en conséquence, permettent à un plus grand nombre de personnes d'être sensibilisées à l'importance de la sécurité civile. « C'est là un signe encourageant que la culture de la sécurité civile se développe au Québec ».

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation



© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Ministère

- Administration
- Ministre
- Prix du ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Statistiques
- Communiqués

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Impression facile!

Mérite québécois de la sécurité civile : Le Comité de la sécurité civile de la Ville de Stanstead est honoré

Saint-Hyacinthe, 22 février 2005. — Le sous-ministre associé de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, M. Denis Racicot, a honoré aujourd'hui le **Comité de la sécurité civile de la Ville de Stanstead** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. La cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Un **mérite** lui a été décerné dans la catégorie **Prévention et Préparation** en reconnaissance de son leadership et de son initiative dans la mise en place et l'intégration dans l'organisation municipale de la sécurité civile du **Comité de citoyens de la sécurité civile**.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa neuvième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une municipalité, par une entreprise ou par un organisme parapublic ou parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou à des personnes, à des municipalités, à des entreprises ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement exceptionnel au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'une ou des personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui, par leurs actions et la gestion efficace de leurs interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribuent à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou de personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui ont déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Au terme de la cérémonie, le sous-ministre associé a rappelé que ces réalisations, en plus d'aider la collectivité à mieux prévenir les situations d'urgence et à se protéger en conséquence, permettent à un plus grand

nombre de personnes d'être sensibilisées à l'importance de la sécurité civile. « C'est là un signe encourageant que la culture de la sécurité civile se développe au Québec ».

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation



© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Ministère

- Administration
- Ministre
- Prix du ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Statistiques
- Communiqués

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Mérite québécois de la sécurité civile : La Ville d'Alma est honorée

Impression facile!

Saint-Hyacinthe, 22 février 2005. — Le sous-ministre associé de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, M. Denis Racicot, a honoré aujourd'hui la **Ville d'Alma** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. La cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Un *mérite* lui a été décerné en reconnaissance de son esprit d'initiative et d'innovation ainsi que de la concertation pour l'intégration dans son plan municipal de mesures d'urgence du **Registre pour l'évacuation des personnes handicapées sinistrées**.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa neuvième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une municipalité, par une entreprise ou par un organisme parapublic ou parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou à des personnes, à des municipalités, à des entreprises ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement exceptionnel au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'une ou des personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui, par leurs actions et la gestion efficace de leurs interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribuent à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou de personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui ont déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Au terme de la cérémonie, le sous-ministre associé a rappelé que ces réalisations, en plus d'aider la collectivité à mieux prévenir les situations d'urgence et à se protéger en conséquence, permettent à un plus grand nombre de personnes d'être sensibilisées à l'importance de la sécurité

civile. « C'est là un signe encourageant que la culture de la sécurité civile se développe au Québec ».

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation



© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Ministère

- Administration
- Ministre
- Prix du ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Statistiques
- Communiqués

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Mérite québécois de la sécurité civile : la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles est honorée

Impression facile!

Saint-Hyacinthe, 22 février 2005. — Le sous-ministre associé de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, M. Denis Racicot, a honoré aujourd'hui la **Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. La cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Un **mérite** lui a été décerné dans la catégorie **Prévention et Préparation** en reconnaissance de sa volonté, de son engagement et de son efficacité dans la planification, la conception et l'implantation d'un plan de mesures d'urgence en milieu scolaire.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa neuvième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une municipalité, par une entreprise ou par un organisme parapublic ou parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou à des personnes, à des municipalités, à des entreprises ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement exceptionnel au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'une ou des personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui, par leurs actions et la gestion efficace de leurs interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribuent à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou de personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui ont déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Au terme de la cérémonie, le sous-ministre associé a rappelé que ces réalisations, en plus d'aider la collectivité à mieux prévenir les situations d'urgence et à se protéger en conséquence, permettent à un plus grand

nombre de personnes d'être sensibilisées à l'importance de la sécurité civile. « C'est là un signe encourageant que la culture de la sécurité civile se développe au Québec ».

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation

Québec 

© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Ministère

- Administration
- Ministre
- Prix du ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Statistiques
- Communiqués

Boîte à outils

Recherche

☐ → Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Mérite québécois de la sécurité civile : Cambior inc. Mine Doyon est honorée

▶ Impression facile!

Saint-Hyacinthe, 22 février 2005. — Le sous-ministre associé de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, M. Denis Racicot, a honoré aujourd'hui **Cambior inc. Mine Doyon** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. La cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Une **mention d'honneur** lui a été décernée dans la catégorie **Prévention et Préparation** en reconnaissance de l'initiative et de la concertation démontrées dans la planification et la réalisation de l'exercice de simulation de catastrophe majeure dans une industrie minière, **Opération Panache**, réalisée le 4 mai 2004.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa neuvième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une municipalité, par une entreprise ou par un organisme parapublic ou parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou à des personnes, à des municipalités, à des entreprises ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement exceptionnel au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'une ou des personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui, par leurs actions et la gestion efficace de leurs interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribuent à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou de personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui ont déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Au terme de la cérémonie, le sous-ministre associé a rappelé que ces réalisations, en plus d'aider la collectivité à mieux prévenir les situations d'urgence et à se protéger en conséquence, permettent à un plus grand

nombre de personnes d'être sensibilisées à l'importance de la sécurité civile. « C'est là un signe encourageant que la culture de la sécurité civile se développe au Québec ».

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation



© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Ministère

- Administration
- Ministre
- Prix du ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Statistiques
- Communiqués

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Impression facile!

Mérite québécois de la sécurité civile : Le Comité des organismes humanitaires et communautaires pour l'aide aux personnes sinistrées de Montréal est honoré

Saint-Hyacinthe, 22 février 2005. — Le sous-ministre associé de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, M. Denis Racicot, a honoré aujourd'hui le **Comité des organismes humanitaires et communautaires pour l'aide aux personnes sinistrées de Montréal** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. La cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Une **mention d'honneur** lui a été décernée dans la catégorie **Prévention et Préparation** en reconnaissance de l'initiative et du leadership démontrés pour la signature d'un protocole d'entente et l'intégration de celui-ci au Centre de coordination des mesures d'urgence de la Ville de Montréal.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa neuvième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une municipalité, par une entreprise ou par un organisme parapublic ou parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou à des personnes, à des municipalités, à des entreprises ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement exceptionnel au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'une ou des personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui, par leurs actions et la gestion efficace de leurs interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribuent à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou de personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui ont déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Au terme de la cérémonie, le sous-ministre associé a rappelé que ces

réalisations, en plus d'aider la collectivité à mieux prévenir les situations d'urgence et à se protéger en conséquence, permettent à un plus grand nombre de personnes d'être sensibilisées à l'importance de la sécurité civile. « C'est là un signe encourageant que la culture de la sécurité civile se développe au Québec ».

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation



© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Ministère

- Administration
- Ministre
- Prix du ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Statistiques
- Communiqués

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Mérite québécois de la sécurité civile : La Ville de Saguenay est honorée

Impression facile!

Saint-Hyacinthe, 22 février 2005. — Le sous-ministre associé de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, M. Denis Racicot, a honoré aujourd'hui la **Ville de Saguenay** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. La cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Un *mérite* lui a été décerné dans la catégorie **Intervention et Rétablissement** en reconnaissance de la qualité des services rendus aux résidents sinistrés de Canton Tremblay et de la compétence démontrée dans l'application des mesures d'urgence, la gestion de l'évacuation préventive et la relocalisation permanente des résidences.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa neuvième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une municipalité, par une entreprise ou par un organisme parapublic ou parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou à des personnes, à des municipalités, à des entreprises ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement exceptionnel au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'une ou des personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui, par leurs actions et la gestion efficace de leurs interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribuent à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou de personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui ont déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Au terme de la cérémonie, le sous-ministre associé a rappelé que ces réalisations, en plus d'aider la collectivité à mieux prévenir les situations d'urgence et à se protéger en conséquence, permettent à un plus grand

nombre de personnes d'être sensibilisées à l'importance de la sécurité civile. « C'est là un signe encourageant que la culture de la sécurité civile se développe au Québec ».

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation



© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Ministère

- Administration
- Ministre
- Prix du ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Statistiques
- Communiqués

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Mérite québécois de la sécurité civile :

Impression facile!

L'École des pompiers du Campus Notre-Dame-de-Foy est honorée

Saint-Hyacinthe, 22 février 2005. — Le sous-ministre associé de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, M. Denis Racicot, a honoré aujourd'hui **l'École des pompiers du Campus Notre-Dame-de-Foy** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. La cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Un **mérite** lui a été décerné dans la catégorie **Formation et Communication** en reconnaissance de son esprit d'initiative et d'innovation ainsi que de son dynamisme dans la planification et la réalisation de la 3e édition du **Colloque international en gestion des risques** sous le thème **La communication en temps de crise**

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa neuvième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une municipalité, par une entreprise ou par un organisme parapublic ou parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou à des personnes, à des municipalités, à des entreprises ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement exceptionnel au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'une ou des personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui, par leurs actions et la gestion efficace de leurs interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribuent à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou de personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui ont déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Au terme de la cérémonie, le sous-ministre associé a rappelé que ces réalisations, en plus d'aider la collectivité à mieux prévenir les situations d'urgence et à se protéger en conséquence, permettent à un plus grand

nombre de personnes d'être sensibilisées à l'importance de la sécurité civile. « C'est là un signe encourageant que la culture de la sécurité civile se développe au Québec ».

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation



© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Ministère

- Administration
- Ministre
- Prix du ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Statistiques
- Communiqués

Boîte à outils

Recherche

Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Mérite québécois de la sécurité civile : Le Comité mixte municipal-industriel de Varennes est honoré

Impression facile!

Saint-Hyacinthe, 22 février 2005. — Le sous-ministre associé de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, M. Denis Racicot, a honoré aujourd'hui le **Comité mixte municipal-industriel de Varennes** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. La cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Un **mérite** lui a été décerné dans la catégorie **Formation et Communication** en reconnaissance de son esprit d'initiative et d'innovation et de la concertation municipale dans la planification et la réalisation de la campagne d'information ***En cas d'accident industriel majeur, nous savons quoi faire.***

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa neuvième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une municipalité, par une entreprise ou par un organisme parapublic ou parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie ***Prévention et Préparation*** rend hommage à une ou à des personnes, à des municipalités, à des entreprises ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement exceptionnel au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie ***Intervention et Rétablissement*** met en lumière l'apport d'une ou des personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui, par leurs actions et la gestion efficace de leurs interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribuent à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie ***Formation et Communication*** souligne l'apport d'une personne ou de personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui ont déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Au terme de la cérémonie, le sous-ministre associé a rappelé que ces réalisations, en plus d'aider la collectivité à mieux prévenir les situations d'urgence et à se protéger en conséquence, permettent à un plus grand

nombre de personnes d'être sensibilisées à l'importance de la sécurité civile. « C'est là un signe encourageant que la culture de la sécurité civile se développe au Québec ».

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation

Québec 

© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Ministère

- Administration
- Ministre
- Prix du ministre
- Lois et règlements
- Publications
- Statistiques
- Communiqués

Boîte à outils

Recherche

☐ → Chercher

- ▶ Aide à la navigation
- ▶ Vous n'avez pas trouvé?
- ▶ Envoyez à un ami
- ▶ Cyberbulletin MSP Express

Mérite québécois de la sécurité civile : La ville de Terrebonne est honorée

• Impression facile!

Saint-Hyacinthe, 22 février 2005. — Le sous-ministre associé de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, M. Denis Racicot, a honoré aujourd'hui la **Ville de Terrebonne** à l'occasion du *Mérite québécois de la sécurité civile*. La cérémonie s'est déroulée lors du Colloque sur la sécurité civile qui a cours actuellement à Saint-Hyacinthe.

Une **mention d'honneur** lui a été décerné dans la catégorie **Formation et Communication** pour la qualité de la gestion et de la diffusion de l'information à la population et aux médias lors des inondations causées par la rivière des Mille-Îles du 13 janvier au 5 février 2004.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa neuvième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une municipalité, par une entreprise ou par un organisme parapublic ou parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

Lancé en 1997 par le ministère de la Sécurité publique, le *Mérite québécois de la sécurité civile* en est à sa neuvième édition. Il reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, par un groupe bénévole, par une municipalité, par une entreprise ou par un organisme parapublic ou parapublic à but non lucratif ou communautaire dans trois catégories.

La catégorie **Prévention et Préparation** rend hommage à une ou à des personnes, à des municipalités, à des entreprises ou à des organismes qui se sont distingués par leur engagement exceptionnel au mieux-être de la collectivité, par la prévention et la préparation de leurs mesures d'urgence.

La catégorie **Intervention et Rétablissement** met en lumière l'apport d'une ou des personnes, de municipalités, d'entreprises ou d'organismes qui, par leurs actions et la gestion efficace de leurs interventions lors d'un sinistre ou lors du retour à la normale, contribuent à la sécurité des personnes et des biens.

Enfin, la catégorie **Formation et Communication** souligne l'apport d'une personne ou de personnes, de municipalités, d'entreprises ou

d'organismes qui ont déployé des efforts particuliers pour la formation du personnel en sécurité civile, la communication et l'information du public.

Au terme de la cérémonie, le sous-ministre associé a rappelé que ces réalisations, en plus d'aider la collectivité à mieux prévenir les situations d'urgence et à se protéger en conséquence, permettent à un plus grand nombre de personnes d'être sensibilisées à l'importance de la sécurité civile. « C'est là un signe encourageant que la culture de la sécurité civile se développe au Québec ».

Ministère | Alcool, courses et jeux | Coroner | Criminalité et prévention
Déontologie policière | Détention et réinsertion | Incendie | Police et sécurité privée
Sciences judiciaires et médecine légale | Sécurité civile

Déclaration de services aux citoyens | Politique de confidentialité | Réalisation



© Gouvernement du Québec, 1996-2006